

Compte-rendu du CTL du 13 janvier 2022 : Ponts naturels 2022

Le directeur adjoint évoque la réunion informelle du 4 janvier présentant le dispositif préconisé par l'administration centrale. Cette note nationale du 19 novembre émise par la Direction Générale laisse toute latitude aux directeurs locaux de proposer les 3 ponts ou non, sous réserve que ceux-ci « n'entravent pas le bon déroulement des missions ne pouvant être différées, ni le service rendu à l'usager, en particulier lors de la campagne fiscale déclarative ».

En conséquence, la directrice propose les ponts suivants :

- vendredi 15 juillet 2022 (pour le jeudi 14 juillet 2022)
- lundi 31 octobre 2022 (pour le mardi 01 novembre 2022)

FO s'interroge sur cette note et ses réelles intentions. En effet, depuis des années, la campagne IR est positionnée sur la période avril, mai et juin et tous les ans, le pont de l'Ascension étant immuablement sur cette période.

FO rappelle que le pont de l'Ascension depuis quelques années est devenu un pont toujours très demandé à cause de la fermeture des établissements scolaires et crèches conjuguée à la période printanière.

FO ajoute que notre zone étant positionnée en première, les vacances scolaires de printemps s'achèveront le 25 avril, avec des vacances d'été commençant le 8 juillet. Le pont permet à l'ensemble de nos collègues de faire une pause.

FO ajoute que depuis la note du 19 novembre, 23 départements ont voté pour les 3 ponts malgré la note du DG et notamment notre voisin l'Aube. FO précise que l'Aube a fait le choix de faire du 27 mai un pont naturel (services fermés) mais que si besoin, quelques agents pourraient être sollicités uniquement sur la base du volontariat pour remplir la mission de renfort pour le numéro national d'appel IR ou répondre aux e-contact (en télétravail pour ces deux tâches).

La directrice répond que chaque département est différent, elle s'engage à ce que l'obligation de présence soit adaptée en fonction des réels besoins d'accueil qu'il soit téléphonique ou physique.

Le directeur adjoint ajoute que ne pas faire le pont n'empêche pas de prendre des congés ou jours RTT, que les chefs de service devront organiser leur service avec les contraintes personnelles des agents mais aussi l'exercice de nos missions.

FO ajoute que le Directeur Général sait très bien donner l'ordre de faire ou ne pas faire et que la note du 19 novembre laisse malgré tout, toute latitude aux directions locales.

FO insiste sur ce fait que les agents vivent des situations compliquées depuis 2 années liées à la crise sanitaire, aux restructurations et que le choix de ne pas faire le pont de l'Ascension va forcément occasionner de nouvelles tensions au sein de services.

La direction répond que ça ne pose pas plus de problématique que les autres congés.

FO rétorque que, d'après son sondage, plus de 90 % des agents souhaitent faire ce pont et que ce n'est pas comparable à la gestion des congés annuels où il arrive, rarement, que plus de 90 % des agents veuillent la même journée en même temps !

Le directeur adjoint répond que la priorité est de recevoir le public et d'assurer une présence proportionnée à l'exercice de nos missions en cette période.

FO est surprise de cette réflexion au regard des choix faits depuis des années par la DG en matière de restriction de l'accueil du public et de fermetures des services au plus près des usagers !!!

La direction ne souhaitant pas faire une nouvelle proposition, elle propose de passer au vote. FO espère que l'équipe de direction sera exemplaire et sera présente le vendredi 27 mai pour soutenir les agents.

FO vote CONTRE la proposition de la direction.

Solidaires s'abstenant, la direction peut maintenir sa décision.

En conséquence, seuls 2 ponts naturels sont adoptés, à savoir :

- vendredi 15 juillet 2022 (pour le jeudi 14 juillet 2022)
- lundi 31 octobre 2022 (pour le mardi 01 novembre 2022)

FO DGFIP Haute-Marne a décidé de déposer un préavis de grève pour la journée du vendredi 27 mai afin que les agents sacrifiés sur l'autel de l'accueil du public (qui devient une soudaine priorité pour notre direction) puissent profiter d'un week-end à 4 jours.

Les représentants **FO-DGFIP** en CTL

Titulaires

Céline Lefèvre, Julie Ludwig, Rachel Sugneau, Matthieu Testart et Guy Zimberlin